

## RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITE DE QUARTIER «CHARBONNIERE»

PDTP  
Service Proximité - 02 38 52 40 70  
accueil.ddtp@ville-saintjeandebroye.fr

**Date :** 31 janvier 2023 à 18h00  
**Lieu :** Salle du Conseil municipal

**Présents :**

Madame le Maire  
Madame Brigitte JALLET, adjointe à l'aménagement du cadre de vie  
Monsieur Franck FRADIN, adjoint délégué aux quartiers, à l'agriculture et au patrimoine naturel et bâti  
Madame Véronique BURY-DAGOT, adjointe déléguée à la vie associative, au sport et à la culture  
Madame Colette MARTIN-CHABBERT, adjointe déléguée à la communication et aux affaires générales  
Monsieur Jean-Claude MARINAULT, conseiller municipal délégué aux quartiers et aux travaux  
Le service proximité quartiers de la Ville  
Des membres du comité de quartier  
Des habitants du quartier

### Introduction – ouverture de la séance

Madame le Maire remercie l'ensemble des participants présents ce soir. Les membres du bureau se présentent à tour de rôle. F Fradin commente le diaporama.

### Déroulé du diaporama

N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Échanges
	Des rencontres ou présentations de projets 2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la participation au comité de sélection de la troisième édition du budget participatif le 3 février 2022</li> <li>- la plantation d'un chêne, rue M. Genevoix, dans le cadre de l'opération « Je plante un arbre dans les quartiers » le 23 mars 2022</li> <li>- l'Assemblée générale du Comité le 6 avril 2022</li> <li>- la participation à la rencontre avec les riverains de l'allée Frédéric Mistral le 26 avril 2022</li> <li>- la rencontre avec l'ensemble des bureaux des Comités le 28 juin 2022</li> <li>- la présence au Forum des associations le 4 septembre</li> </ul>	

		<p>2022</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la participation à la marche citoyenne abraysienne pour le ramassage des déchets le 17 septembre 2022</li> <li>- la balade urbaine inter-quartiers avec les comités Centre-Ville et Pont Bordeaux-Armenault le 8 octobre 2022</li> <li>- la participation du Comité aux réunions du groupe de travail « piétons-vélos »</li> <li>- la participation aux rencontres avec les riverains des rues R Desnos, P Eluard, G Apollinaire et de la Motte Luquet les 15 juin et 10 novembre 2022</li> </ul>	
	Des actions et réalisations dans votre quartier en 2022	<p>Sécurisation des abords du groupe scolaire Jacques Prévert par la mise en place d'un premier panneau « zone scolaire ralentir enfants »</p> <p>Montant des travaux : 500 €</p> <p>Origine de la demande : école, parents d'élèves, Comité de quartier</p> <p>Réalisation : régie</p>	
		<p>Sécurisation des abords du groupe scolaire Jacques Prévert par l'installation d'un totem « crayons » indiquant la « Traversée d'écoliers! »</p> <p>Montant des travaux : 1 700 €</p> <p>Origine de la demande : Ville</p> <p>Réalisation : entreprise</p>	
		<p>La réfection des marquages au sol :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- rue du Clos St François</li> <li>- rue Edouard Branly entre le rond-point et l'avenue Denis Papin</li> </ul> <p>Montant des travaux : 7 544 €</p> <p>Origine de la demande : riverains et Comité de quartier</p> <p>Réalisation : Orléans Métropole</p>	
		<p>Rue des 4 Vents entre la rue du Bignon et la rue de Villeseurin : réfection d'une portion de chaussée dégradée</p> <p>Montant des travaux : 17 934 €</p> <p>Origine de la demande : Orléans Métropole</p> <p>Réalisation : Orléans Métropole</p>	

	<p>Des actions et réalisations dans la ville en 2022</p>	<p>La création de décors naturels installés à l'automne et pour les fêtes de fin d'année dans différents massifs de la commune et sur le marché de Noël</p> <p>Budget consacré : récupération</p> <p>Travaux réalisés en régie : 190 heures de travail</p>	
		<p>L'opération « Je plante un arbre »</p> <p>Le 30 mars 2022, 620 bénéficiaires dont 412 nouveaux participants</p> <p>1045 plants distribués :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-63 arbres d'ornement</li> <li>-220 arbres fruitiers</li> <li>-260 arbustes d'ornement</li> <li>-460 arbustes fruitiers</li> </ul> <p>Budget consacré à l'opération : 13 000 €</p> <p>Renouvellement de l'opération le 1er mars 2023</p>	
		<p>L'opération « Je plante un arbre dans les quartiers »</p> <p>1 arbre planté dans les 6 quartiers</p> <p>La plantation d'un chêne rue Maurice Genevoix le mercredi 23 mars 2022</p>	
		<p>La mise en place d'éco-pièges et de nichoirs au parc des Longues Allées, au parc de la Picardière et au centre de loisirs de la Godde</p> <p>Les éco-pièges :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 30 pièges pour la chenille processionnaire du pin budget : 1050 €</li> <li>✓ 50 pièges pour la chenille processionnaire du chêne budget : 1320 €</li> </ul> <p>Les nichoirs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 3 nichoirs en complément des 10 existants au parc des Longues Allées</li> <li>✓ 3 nichoirs et 2 gîtes à chauve-souris au parc de la Picardière</li> <li>✓ 10 nichoirs à mésanges au centre de loisirs de la Godde</li> </ul>	

	<p>La mise en place des panneaux portant le label « territoire engagé pour la nature »</p> <p>8 panneaux installés aux entrées de ville</p> <p>Demande de renouvellement du label pour l'année 2023</p>	<p>Franck Fradin indique que la Ville possède ce label depuis 2019 pour une durée de trois ans.</p>
	<p>Le versement d'aides financières pour la destruction des nids de frelons asiatiques</p> <p>5 bénéficiaires en 2022</p> <p>Montant des aides octroyées : 50 % du montant de la facture</p> <p>Budget de l'opération: 1 500 €</p> <p>Renouvellement de l'aide en 2023</p>	
	<p>Les « 24 heures de la biodiversité » :</p> <p>Le thème « Un incroyable monde à deux pas de chez vous »</p> <p>Les 24 et 25 septembre 2022, après-midis</p> <p>Plus de 100 participants, animations Art Plus, Graines de bonheur, promenade en calèche</p> <p>Les sites : parcs des Longues Allées, des Armenault, de la Picardière et chemin de Halage pour la promenade en calèche entre les deux parcs</p> <p>Budget consacré à l'opération : 4 150 €</p>	<p>Franck Fradin précise que la Ville participera à la prochaine édition qui se déroulera le 3 juin au parc du Vallon St Loup</p>
	<p>La plantation d'arbres dans la ville</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 56 arbres : savonnier, chêne, magnolia, mélèze, tilleul, catalpas, ginkgo biloba</li> <li>- 6 arbres de l'opération « Je plante un arbre dans les quartiers »</li> <li>- au total : 17 quartier Centre-Ville, 25 quartier Loire Bionne, 14 quartier Frédeville, 3 quartier Ambert Bourgogne Saint-Loup, 2 quartier Pont Bordeaux Armenault et 1 quartier Charbonnière</li> </ul> <p>Budget :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4000 € pour 2022</li> <li>- 9000 € pour 2023</li> </ul>	<p>Franck Fradin indique que l'accent sera mis sur le quartier Charbonnière cette année.</p>

	<p><b>Stade de football Marcel Thomas complexe sportif du Petit Bois</b>  Le remplacement des éclairages du terrain d'honneur- installation de projecteurs LED (économies d'énergie)  Origine de la demande : SMOC Football  Budget consacré à l'opération : 107 000 €  Subvention : 15 000 € obtenus auprès du Fond d'Aide au Football Amateur  Travaux : régie</p>	
	<p><b>Médiathèque</b>  La pose de films isolants sur les vitres pour le confort des usagers  Budget : 10 000 €  Travaux : régie</p>	
	<p><b>L'achat de 22 défibrillateurs</b>  Installés dans des équipements publics de la ville (médiathèque, piscine...)  Budget : 25 000 €</p>	
	<p><b>L'achat de nouvelles décorations de Noël</b>  Budget : 15 000 €</p>	Madame le Maire précise que les ampoules sont des ampoules LED économes en énergie.
	<p><b>La régulation et automatisme des chaufferies (économies d'énergie)</b>  Divers bâtiments municipaux  Budget : 15 000 €  Travaux : entreprise</p>	
	<p><b>Cimetière du Bourg</b>  La remise en état du mur mitoyen  Budget : 22 000 €  Travaux : entreprise</p>	
	<p><b>Salle des Fêtes</b>  L'entretien des parquets  Budget : 8 000 €  Travaux : régie</p>	Frank Fradin indique que les travaux ont consisté, entre autres, au ponçage et à la vitrification du parquet.

		<p>Épicerie solidaire</p> <p>La réalisation de travaux de réaménagement intérieurs</p> <p>Budget : 22 000 €</p> <p>Travaux : régie et entreprise</p>	
		<p>Marché du dimanche</p> <p>Installation de barrières pivotantes pour la sécurisation du marché sur les rues Jean Zay et Planche de Pierre</p> <p>Montant des travaux : 23 000 €</p> <p>Origine de la demande : Ville</p> <p>Réalisation : entreprise</p>	<p>Les barrières ont été équipées de bandes réfléchissantes pour être plus visibles.</p>
		<p>Zoom sur l'éclairage public :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Pouvoir de police générale du maire pour l'éclairage des voies et places publiques</li> <li>-Installation, Maintenance et renouvellement assurés par Orléans Métropole (MESTEP)</li> </ul> <p>Estimation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-4000 lampadaires soit 1 pour 5,3 habitants</li> <li>-23 carrefours à feux</li> </ul> <p>Interventions 2022</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-292 demandes en éclairage public</li> <li>-10 demandes en signalisation tricolore</li> <li>-Délai moyen d'intervention pour une lampe en panne 2,5 jours</li> </ul>	<p>Franck Fradin complète en indiquant que le nombre d'interventions est en baisse en raison du renouvellement des installations. Il indique que les demandes concernant l'éclairage public peuvent être formulées directement à Orléans Métropole ou au Service Proximité de la Ville.</p>

		<p><b>Le plan de sobriété global : les actions déployées</b>  la régulation de la température dans les bâtiments publics occupés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-20° dans les écoles et structures petite enfance, 19° dans les bureaux, adapter les températures aux usages dans les gymnases, baisser la température de 1° dans les bassins de la piscine</li> <li>-la réduction des plages horaires de l'éclairage public : extinction de l'éclairage de 0h à 6h, effective depuis le 28 novembre (sauf axes routiers principaux, certains secteurs pour des raisons de sécurité) Extinction entre 1h30 et 4h00 le long de la ligne du tramway</li> <li>-La limitation des décorations lumineuses de Noël dans le temps passant à 1 mois au lieu de plus de 2 mois. Une économie de 84 000 € / 483 000Kwh</li> <li>-la sensibilisation des agents et usagers utilisateurs des bâtiments publics afin de limiter la consommation énergétique en adoptant les bons gestes</li> <li>-le démontage progressif des panneaux lumineux d'information dans la ville</li> </ul>	<p>Le maintien de l'éclairage public de minuit à 6h00 sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les grands axes</li> <li>- le centre-ville</li> <li>- le quartier du Pont Bordeau</li> <li>- le boulevard Pierre Mendès France et rue de la Gare</li> <li>- les rues qui dépendent d'une armoire connectée aux grands axes éclairés</li> </ul> <p>Madame le Maire indique qu'un travail de mise en cohérence est prévu sur la métropole sur les horaires et les axes.</p> <p>Concernant le chauffage, elle indique que les températures dans les écoles sont de 20 degrés et de 16 degrés dans les gymnases.</p> <p>Véronique Bury-Dagot précise que la température peut être augmentée dans les gymnases au regard de l'activité pratiquée.</p>
		<p><b>Le bilan de la marche citoyenne abraysienne pour le ramassage des déchets le samedi 17 septembre 2022</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 6 circuits, 1 par quartier</li> <li>- 36 sacs de 100 litres collectés</li> <li>- 94 participants</li> <li>- le renouvellement de l'opération en 2023</li> </ul>	<p>Franck Fradin indique que la date serait le samedi 16 septembre en cohérence avec la date de la marche mondiale de ramassage des déchets.</p>

	<b>Des projets dans votre quartier et dans la ville pour 2023</b>		
	<b>Les projets dans votre quartier</b>		
		<p>La reprise du carrefour à feux avenues de la Paix, Général Leclerc, rues du Coin Buffet et rue Jules Ferry :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mise aux normes des feux tricolores</li> <li>- modification des aménagements piétons et cycles avec création de sas vélos</li> <li>- suppression des jardinières</li> <li>- reprise de la voirie</li> </ul> <p>Origine de la demande : Orléans Métropole  Début des travaux : avril 2023  Montant des travaux : 125 000 €  Réalisation : Orléans Métropole</p>	
		<p>La réfection de la chaussée rue du Coin Buffet entre la rue du Clos St François et la rue de Charbonnière, sécurisation du carrefour avec la rue des Déportés et suppression de la chicane avec la rue du Clos St François</p> <p>La réalisation d'aménagements cyclables : liaison vers l'école, continuité cyclable sur la rue de Charbonnière et création d'une liaison entre la rue de Charbonnière et l'avenue de la Paix</p> <p>Origine de la demande : Ville, groupe « piétons-vélos » et Comité de quartier  Montant : 92 000 € + aménagements cyclables  Réalisation : Orléans Métropole</p>	<p>Franck Fradin indique que ce projet sera mis en œuvre dans la continuité des travaux qui se dérouleront au niveau du carrefour.</p>
		<p>Pérennisation des aménagements sécuritaires dans le secteur des rue Paul Eluard, Robert Desnos, Guillaume Apollinaire et de la Motte Luquet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sens unique rue Paul Eluard avec intégration d'un cheminement cyclable</li> <li>- élargissement des angles des rues P. Eluard et rue R Desnos pour casser la vitesse</li> </ul>	<p>Un membre du bureau précise que ce ne sont pas deux « stop » demandés mais un « stop » et un « cédez le passage » conformément à la dernière rencontre sur place avec les riverains.</p> <p>Il est précisé que, depuis cette rencontre et après expertise technique, il est préconisé la mise en place de deux « stop ».</p>



	<p>- maintien des « stop » dans les deux sens rue de la Motte Luquet, modification des zones de stationnement</p> <p>Origine de la demande : riverains</p> <p>Montant des travaux : 35 000 € + aménagements cyclables</p> <p>Réalisation : Orléans Métropole et plantations en régie</p>	
	<p>Le réaménagement de l'allée Frédéric Mistral</p> <p>Montant estimé des travaux : 50 000 €</p> <p>Origine de la demande : riverains</p> <p>Réalisation : régie</p>	
	<p>La réfection d'une portion de trottoirs rue de la Croix des Haies</p> <p>Montant estimé des travaux : 25 000 €</p> <p>Origine de la demande : riverains</p> <p>Réalisation : Orléans Métropole</p>	
	<p>Résidence Vallogis : la suppression des colonnes enterrées rue Guy Marie Riobé et l'aménagement d'une aire de stockage close pour les bacs</p> <p>Montant des travaux : 10 000 €</p> <p>Origine de la demande : riverains, Comité de quartier et Ville</p> <p>Réalisation : bailleur Vallogis en coordination avec Orléans Métropole</p>	<p>Franck Fradin indique que l'aire de stockage sera réalisée au niveau des places de parking de la résidence.</p>
	<p>Le renforcement de la sécurisation des abords du groupe scolaire Jacques Prévert et des autres groupes scolaires, par la mise en place d'une figurine de signalisation</p> <p>Montant du projet : 7 000 €</p> <p>Origine de la demande : projet lauréat du budget participatif et initié par le Comité de quartier</p>	

	<p><b>Les projets dans la ville</b></p>	<p><b>Rue de la Loire</b>          La plantation d'une micro forêt de 3 500 m<sup>2</sup> : 9 000 arbres et arbustes          Des essences locales, 3 plants par m<sup>2</sup>          Plantation de la forêt en présence des habitants et des Comités de quartier le samedi 4 février de 9h30 à 12h30          Budget : financé par le fond de Responsabilité Sociétale des Entreprises          En partenariat avec « Treeseve »</p>	
		<p><b>La réhabilitation de la Halle des sports dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques - Paris 2024 :</b>          Budget : 680 000 €          Subventions :          - 150 000 € obtenus de l'État (Dotation de Soutien à l'Investissement Local)          - 250 000 € demande formulée auprès du Département</p>	<p>Pour complément d'information, 90 000 € sont destinés aux travaux d'accessibilité.</p>
		<p><b>Les travaux dans les groupes scolaires :</b>          Exemples d'opérations programmées en 2023 pour un montant de 448 150 € hors restructuration du groupe scolaire Louis Gallouédec          - construction d'un préau à l'école Louise Michel : 70 000 €          - travaux de réfection et d'isolation de la toiture de l'école Louis Petit : 90 000 €          - travaux de réhabilitation isolation extérieure et huisseries à l'école Jacques Prévert : 85 000 €          - les travaux récurrents : 135 000 €</p>	<p>Madame le Maire précise que les travaux de l'école Louis Petit et Jacques Prévert se dérouleront en plusieurs tranches.</p>
		<p><b>La rénovation de la salle du Conseil municipal / salle des mariages</b>          Budget : 108 000 €</p>	<p>Colette Martin-Chabbert indique que les travaux consisteront, entre autres, au comblement de la fosse, à l'installation d'un système vidéo permettant de retransmettre le Conseil municipal en direct et à des travaux d'isolation.</p>

		L'installation de nouvelles caméras de vidéo-surveillance dans la Ville Budget : 46 000 €	
		La réfection des sols et de la toiture du gymnase Marcel Joriot Budget : 45 000 €	
		Les travaux dans les parcs et jardins Budget : 46 000 €	
		La réalisation d'une aire de jeux inclusive dans le cadre du budget participatif Budget : 50 000 €	
		Cimetière du Bourg La création d'un mur sur rue en remplacement du grillage existant Budget : 23 000 €	La réglementation funéraire prévoit l'édification de mur à proximité d'habitations.
		Cimetière de Frédeville Lancement des études pour le doublement de la superficie actuelle	
		La création d'un bassin hydraulique enterré et l'aménagement de l'esplanade de Gaulle Montant des travaux : 3 090 926 € - 2 035 506 Orléans Métropole bassin et ouvrages hydrauliques + 270 000 € (fontis) - 1 055 420 € Saint-Jean de Braye aménagement, voiries et espaces verts Les étapes du chantier : - début de la construction de l'ouvrage amont, des collecteurs et travail sur les parois du bassin depuis le 16 janvier - mars 2022 à mai 2023 : reprise des travaux d'aménagement du bassin - mai 2023 à août 2023 : travaux d'aménagement de l'esplanade - automne/hiver 2023 : travaux paysagers / espaces verts	Madame le Maire précise que des fontis ont été découverts lors du creusement, de fait, le calendrier a glissé.

	<p><b>La restructuration et extension du groupe scolaire Louis Gallouédec :</b></p> <p>Approbation du pré-programme et de l'enveloppe budgétaire en juin 2022</p> <p>Ouverture du concours d'architecte fin 2022</p> <p>Début des études 2023, travaux 2025</p> <p>Livraison pour la rentrée de septembre 2026</p> <p>Budget : 7 000 000 € dont 300 000 € pour 2023</p>	<p>Madame le Maire rappelle que 7 millions d'euros sont budgétés pour cette opération avec une livraison prévue pour la rentrée de septembre 2026. Une réorganisation des espaces intérieurs est envisagée pour répondre aux besoins des utilisateurs. L'utilisation de la chapelle sera réinterrogée. Le concours d'architecte sera lancé cette année. Le projet sera présenté en fin d'année.</p>
	<p><b>La requalification du secteur Jean Rostand</b></p> <p>La création d'un parc urbain dans la plaine Le Corbusier (phase 1)</p> <p>Montant des investissements : 84 000 € de maîtrise d'œuvre en 2023 sur les 3 870 000 € de l'opération totale</p> <p>Début des travaux : deuxième semestre 2024</p>	<p>Brigitte Jallet indique que courant 2022, un bureau d'étude a réalisé un diagnostic et proposé des orientations en concertation avec les différents acteurs du territoire. Un concours aura lieu pour trouver le paysagiste.</p> <p>L'objectif est le verdissement du secteur, notamment dans les allées, ainsi qu'une résidentialisation des espaces privés. Ce travail prendra plusieurs années.</p> <p>Madame le Maire complète en indiquant que ces travaux sont réalisés dans la continuité de l'aménagement du centre-ville. Ils s'étaleront jusqu'en 2027. L'objectif étant de végétaliser le secteur pour rafraîchir la place de la Commune ainsi que les allées attenantes.</p>
	<p><b>L'inauguration de l'extension du parc des Longues Allées</b></p> <p>Le samedi 1 avril 2023 à 11h00, en présence d'associations</p> <p>Élaboration du programme des animations en cours</p>	<p>Des animations sportives et culturelles viendront ponctuer l'inauguration.</p> <p>L'extension du parc s'étire sur 5,7 hectares</p>
	<p><b>L'installation de panneaux pédagogiques sur la biodiversité dans l'extension du parc des Longues Allées</b></p> <p>-5 panneaux thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les vergers</li> <li>- les abeilles</li> <li>- la forêt</li> </ul>	<p>Franck Fradin précise que les ruchers de l'association «l'abeille abraysienne» prendront place dans l'extension ainsi que les moutons.</p> <p>Madame le Maire explique que cette partie du parc à vocation à l'apaisement, à la préservation de la biodiversité et à l'observation pour les écoles.</p>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- les îlots de senescence : arbres morts</li> <li>- l'éco-paturage</li> </ul> <p>- 2 panneaux pour valoriser les arbres La mise à jour du plan du parc. Budget : 9 943 €</p>	
		<p><b>2023, année d'évènements liés à la biodiversité</b></p> <p>Un évènement par mois</p> <p>La plantation d'une micro forêt, création d'un comité biodiversité, renouvellement de l'opération « Je plante un arbre », inauguration du parc des Longues Allées, Embellissons notre ville, 24 heures de la biodiversité, Urb'Braye festival d'arts de rue, jardins éphémères, exposition chrysanthèmes, inauguration du parvis de la salle des Fêtes...</p>	
		<p><b>La requalification de la RD 960</b></p> <p>La requalification par tranche sur la commune</p> <p>Montant de l'étude menée en 2023 : 100 000 €</p> <p>Une première tranche pour 2025 : tronçon rue de la Mairie – rue de la Gare</p> <p>Montant global estimé du projet : 13 000 000€</p> <p>Orléans Métropole</p>	<p>Franck Fradin précise qu'une piste cyclable en site propre sera intégrée au projet ainsi que du stationnement, des plantations, l'enfouissement des réseaux et la prise en compte du passage des convois exceptionnels.</p>
		<p><b>L'étude de circulation du centre-ville</b></p> <p>Dans le cadre du projet de requalification de la rue Jean Zay qui interroge son sens de circulation et la volonté d'intégrer des cheminements cyclables</p> <p>Étude 2023 intégrée dans l'étude de la RD 960</p> <p>Orléans Métropole</p>	<p>F Fradin indique que cette étude pourrait permettre la mise en sens unique de voies, d'intégrer des pistes cyclables. Les choix seront actés en lien avec les habitants et les comités de quartier</p>

Questions diverses			
N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Réponses
	Label « Ville fleurie »	Un membre du bureau souhaite savoir si la Ville participe encore au concours des « Villes et Villages fleuris ».	La Ville a mis fin à sa participation en 2018 car les critères de notation ne correspondent plus aux choix et orientations en termes de développement durable. Elle s'est tournée vers le label «territoire engagé pour la nature».
	Label APicité	Un participant souhaite savoir si la Ville s'engagera pour ce label en faveur de la préservation des abeilles et pollinisateurs.	F Fradin indique qu'il étudiera cette possibilité.
	Travaux de restructuration du groupe scolaire Louis Gallouedec	Un habitante souhaite savoir si l'école sera occupée lors des travaux ?	F Fradin répond par l'affirmative, des modules préfabriqués accueilleront les élèves.
	Transport routiers et GPS	Une habitante signale que des poids lourds se retrouvent sur des voies non dimensionnées, voire à réaliser des manœuvres dangereuses en suivant des indications non appropriées de GPS.	Afin d'éviter ces situations, il serait nécessaire de recenser les voies adaptées. Il est aussi compliqué d'intervenir auprès des transporteurs et des différents interlocuteurs. Jean-Claude Marinault précise que l'installation de panneaux n'est pas simple, car il peut y avoir des besoins de dessertes locales. Un habitant indique que c'est de la responsabilité du chauffeur du poids lourd.
	Rue de la Godde	Une riveraine signale le passage régulier de véhicules en sens interdit dans la portion de cette rue en sens unique.	La remarque est prise en compte.
	Rue du Petit Vomimbert au croisement avec la rue du Pot Vert	Il est signalé la vitesse excessive des véhicules sur cet voie, notamment à ce carrefour qui offre une visibilité très réduite au niveau du «cédez le passage».	Madame le Maire précise qu'un plateau surélevé a déjà été mis en place dans cette rue au droit du carrefour avec la rue du Clos de la Herse. Il faudra étudier ce point afin de sécuriser ce carrefour.

	Avenue de Verdun	Un habitant signale une vitesse excessive des véhicules sur cette avenue, notamment pour les piétons. Des quilles sont très dégradées.	<p>Madame le Maire indique que des relevés de vitesses pourront être réalisés. Des dispositifs ont été mis en place : quilles, éclairage, panneaux clignotants, sécurisation du virage et de la traversée piétonne...</p> <p>La Ville a demandé la requalification de cet axe qualifié d'axe structurant par Orléans Métropole.</p> <p>Elle précise qu'elle écrit tous les ans au Président d'Orléans Métropole pour demander la requalification de cette voie qui permettra d'apaiser la vitesse. A ce jour, aucune échéance n'a été communiquée à la Ville qui continuera à demander des aménagements.</p> <p>L'étude pour la création d'un rond point au carrefour de l'avenue avec la rue de la Godde et l'avenue P. M. France est prévue en 2023 pour une réalisation souhaitée en 2024 (en lien avec la redéfinition du site du Petit Bois). Un parking sera réalisé au Nord du site, la traversée piétonne sur l'avenue sera à sécuriser.</p>
	Centre de loisirs de la Godde	Un membre du bureau souhaite savoir si la sécurisation de l'accès au site et le début de la rue de la Godde seront aussi pris en compte lors de l'aménagement de ce giratoire.	Madame le Maire est favorable à la prise en compte de ce travail de sécurisation.
	Rue de la Godde, rue du Petit Vomimbert	La requalification de ces voies sont prévues en 2025 et 2026.	Madame le Maire rappelle que la somme allouées aux travaux de voirie pour Saint-Jean de Braye, de la part d'Orléans Métropole (CLECT), s'élève à 1,3 millions d'euros, compte-tenu de l'inflation le nombre de voies requalifiées sera moins important.
	Bois de Coquille	Ce bois semble laissé à l'abandon, parfois des déchets jonchent le sol.	<p>Franck Fradin indique qu'une étude a été menée sur le site par Loiret Nature Environnement et l'Office National des Forêts. Un travail de sanctuarisation du bois sera réalisé. Des panneaux pédagogiques seront mis en place, les fossés repris et les entrées signalées.</p> <p>C'est un projet lauréat du premier budget participatif</p>

	Avenue de la Paix	Une habitante signale le stationnement régulier de véhicules de types camionnettes sur le trottoir, ces derniers empiètent sur la piste cyclable. Des branches débordent parfois des habitations. C'est dangereux pour les cyclistes. Les habitants demandent le passage de la Police municipale. Une requalification de cet axe est-elle envisagée ?	Madame le Maire indique que cette rue n'est pas identifiée au programme d'Orléans Métropole. Un plateau surélevé a été demandé au niveau du passage piéton qui relie les venelles de part et d'autre de l'avenue. La demande de passage de la Police municipale est prise en compte.
	Rue de Charbonnière	Des ornières sont signalées, sur les bas côtés, sur la portion de la rue située entre le rond-point et le château de Charbonnière	La demande est prise en compte .
	Rue de la Godde	Une riveraine signale le stationnement de véhicules au ras des portails empêchant parfois les sorties des habitations.	Madame le Maire indique que des consignes seront données à la Police municipale. Un aménagement pourrait, peut-être, éviter ces situations. Un rendez-vous sur place avec les services de la Ville est possible.
	Carrefour rue Paul Verlaine et Guillaume Apollinaire	Une riveraine souhaite connaître le devenir du rond point provisoire à ce carrefour.	F. Fradin explique qu'il a été retiré conformément aux avis des riverains lors de la dernière rencontre sur place.
	Rue de la Motte Luquet	Pourquoi deux «stop» seront installés alors qu'un «cédez le passage» et un «stop» avaient été demandés ?	Une majorité des personnes présentes était favorable à la pose de «stop». Les personnes présentes lors de la réunion publique ont souhaité dans le sens sud nord un « stop » et dans le sens nord sud un cédez le « passage ». Il est précisé que les deux signalisations ne peuvent cohabiter. Dès lors deux stop seront installés Le comité regrette de ne pas avoir été informé de ce changement. Madame le Maire précise que des changements seront encore possibles si l'aménagement ne donne pas satisfaction.
	Rue Grand' Maison	Un riverain demande le renforcement de la visibilité de la priorité à droite avec le rue des Bas Avaux.	La Ville étudiera la demande.



Secteur Le Corbusier / Jean Rostand	Un habitant juge le projet onéreux, plusieurs projets pourraient être réalisés avec cette enveloppe.	Madame le Maire invite le riverain à prendre connaissance de l'intégralité du projet qui couvre un large secteur. Le montant a déjà été réduit de moitié et reste raisonnable au regard de l'importance des travaux de requalification : gros travaux de voirie, périmètre important, création d'un square...L'installation de nouvelles caméras est prévue ainsi que la résidentialisation avec l'obstruction des porches. Ces actions permettront de lutter contre le trafic de stupéfiants présent dans le secteur. Les objectifs sont à terme de sécuriser et d'apaiser les espaces afin que les habitants se les réapproprient.
Miramion	Quel est le devenir de ce site ?	Madame le Maire rappelle que la compétence pour l'aménagement a été transférée en 2019 à Orléans Métropole. Une étude devait être réalisée mais rien n'a avancé depuis. La Ville a donc repris dernièrement la compétence. Une étude sera lancée cette année. Les travaux de mise «hors d'eau» et «hors d'air» de la maison de maître ont été estimés à 1,4 millions d'euros, ce qui représente une somme énorme. Il est important de préserver un espace végétalisé au Nord de la commune.
Maison de maître du site Miramion	Le bâtiment est-il classé ?	Le bâtiment est classé bâtiment remarquable au titre du PLUm (Plan Local d'Urbanisme métropolitain)
Délinquance	Un habitant souhaite savoir si les faits répertoriés sur la commune sont plus nombreux ?	Madame le Maire indique une stabilité des faits dans la ville.
Projet immobilier CLARES angle rue Jean Perrin et boulevard Jean Rostand	Les risques d'inondation ont ils été anticipés par le promoteur ?	Brigitte Jallet précise que des études de sol ont été réalisées par le promoteur préalablement à la construction.
Rue de la Borde : accès au Crédit Agricole	La nouvelle entrée des salariés du Crédit Agricole est prévue rue de la Borde, aussi la Ville envisage-t-elle des	Madame le Maire indique que la Ville étudiera cette question.

		aménagements dans cette rue ?	
	Piscine l'Obraysie	Pourquoi la piscine est-elle, à nouveau, fermée durant les vacances scolaires ?	Madame le Maire indique que la fermeture durant les congés scolaires de Noël répondait au plan de sobriété énergétique. La fermeture de février correspond à la vidange des bassins (février et septembre). Compte tenu de l'arrêté préfectoral sur la sécheresse, la dernière vidange n'avait pas pu être effectuée. Véronique Bury-Dagot complète en indiquant que le sol amovible est aussi contrôlé lors de la vidange, un décalage n'est pas possible.
	Comité de quartier	Un membre du bureau regrette que certaines demandes ne passent pas par le comité qui est un interlocuteur privilégié des habitants. L'exemple des travaux de l'allée Frédéric Mistral est cité. A quoi sert alors le comité de quartier... L'exemple de la demande des riverains de l'allée F Mistral est cité, sans que le comité n'en soit informé. Le comité s'interroge sur sa réelle utilité et sur l'obtention de « passe droit » par certains.	Madame le Maire indique qu'on ne peut empêcher un citoyen de s'adresser directement à la Ville pour une demande qui le concernerait, ce qui était le cas pour les riverains de l'allée Frédéric Mistral. F Fradin précise que la présidente était présente lors de la réunion de concertation avec les riverains le 26 avril 2022
	Rue du Pot Vert	Un habitant signale une haie qui déborde à l'angle de la rue Isaac Jogues	Le service Proximité suit le dossier.
	Médecins généralistes	Il est difficile, voire impossible, de trouver un médecin traitant à Saint-Jean de Braye, quelles sont les actions menées par la municipalité pour pallier cette pénurie ?	L'offre de soin sur le territoire est une compétence de l'État. La Ville travaille sur cette problématique, ceci depuis plusieurs années, notamment avec l'ouverture de la maison des Longues Allées qui a permis de garder des médecins. Elle indique avoir alerté l'Agence Régionale de Santé et le Président de la Région Centre Val de Loire sur les difficultés rencontrées car la commune est classée en zone « complémentaire » et non « prioritaire ». La Ville a adhéré au dispositif GIP Pro Santé porté par la Région. Cette dernière va salarier des médecins. La Ville prendra financièrement à sa charge l'installation de médecins avec une proposition de locaux et un secrétariat.

